

Entre contenus de cours et pratiques professionnelles, le CPSE est un carrefour enrichissant.

## Au CPSE, soyez l'acteur-riche de votre formation !

Etablissement de formation pour adultes depuis plus de 50 ans, le CPSE engage chaque étudiant-e à prendre une part active dans sa formation professionnelle. Il propose à un public diversifié (travailleur-euse-s, demandeur-euse-s d'emploi,...) de nombreuses formations axées sur la pratique de terrain, les acquis théoriques et méthodologiques et les compétences professionnelles.



**CPSE asbl**

**Cours pour Éducateurs  
en Fonction**

**Cours de JOUR**

**RUE DES FORTIFICATIONS 25  
4030 LIÈGE**

**Tel: 04/ 343 00 54**

**Fax: 04/343 21 40**

**info@cpse-liege.be**

**www.cpse-liege.be**



La philosophie de l'établissement s'articule autour de trois valeurs: le respect de la personne humaine, l'ouverture à la différence et aux apports extérieurs et un fonctionnement démocratique.

Une attention toute particulière est accordée aux étudiant-e-s en situation de handicap. L'établissement met tout en œuvre pour rendre l'apprentissage accessible à tous. Pour toute information, merci de contacter la direction.

### CERTIFICATS DE QUALIFICATION

#### AIDE-SOIGNANT

- COMPLÉMENT DE FORMATION GÉNÉRALE EN VUE DE L'OBTENTION DU CERTIFICAT CORRESPONDANT AU CERTIFICAT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPÉRIEUR (CESS)
- ÉDUCATEUR

### BACHELIERS DE QUALIFICATION

- BACHELIER ASSISTANT SOCIAL
- BACHELIER EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE EN ACCOMPAGNEMENT PSYCHO-ÉDUCATIF
- BACHELIER EN PSYCHOMOTRICITÉ

### BACHELIERS DE SPÉCIALISATION

- CADRE DU SECTEUR NON-MARCHAND
- INTERVENANT EN THÉRAPIE FAMILIALE SYSTÉMIQUE
- INTERVENTION SYSTÉMIQUE ET TRAVAIL SOCIAL
- MÉDIATEUR

### FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- PROGRAMMATION NEURO-LINGUISTIQUE (P.N.L.)
- SOINS PALLIATIFS
- THÉRAPIE PSYCHOMOTRICE
- VIOLENCES CONJUGALES ET INTRA-FAMILIALES

# AIDE-SOIGNANT



*Professionnel·le  
de la santé,  
l'aide-soignant·e  
assiste l'infirmier·ère  
et participe sous  
son contrôle, à  
l'amélioration  
du confort et de  
l'autonomie des  
personnes en  
demande.*



## Une formation pour qui ?

La formation est destinée à celles et ceux qui disposent de qualités humaines suffisantes pour assurer le bien-être à des patient-e-s ou des résident-e-s en demande, nourrissent l'objectif de promouvoir aux mieux des soins aux personnes en institution (service hospitalier, maison de repos, MRS...) ou à domicile.

Le métier d'aide-soignant-e est un métier où les débouchés sont nombreux.

### Conditions d'admission

Avoir 18 ans au 1er septembre, être porteur-euse d'un Certificat du 2ème degré de l'Enseignement Secondaire (C2D) ou d'un Certificat de l'Enseignement Secondaire Inférieur (CESI) ou d'une attestation de réussite d'une 3ème année de l'Enseignement Secondaire Inférieur ou d'une Attestation de réussite d'une 4ème année de l'Enseignement Technique Secondaire Professionnel, ou réussir un examen d'admission. Possibilité de valoriser l'expérience professionnelle et les capacités acquises dans tous les types d'enseignement et modes de formation

### Droit d'Inscription (D.I.) et Minerval

L'inscription comporte le coût du D.I. et du minerval de l'école dont les montants peuvent varier chaque année. Veuillez consulter notre site pour plus de précisions. Par ailleurs, pour tou-te-s les étudiant-e-s issu-e-s d'un pays hors Union Européenne, ces montants sont majorés d'un D.I. spécifique.

### Titre délivré à l'issue de la formation

Certificat de qualification d'Aide-Soignant, spécifique à l'Enseignement Secondaire Supérieur de Promotion Sociale. Cette formation ne délivre pas le CESS.

### En pratique

La formation est composée de 11 unités d'enseignement (UE) exprimées en périodes de 50 minutes et réparties sur deux ans à raison de 2 jours de cours/semaine, les lundis et mardis de 8h30 à 16h55. Le programme est composé en 1ère année d'un tronc commun (UE1 à UE7) et d'une 2ème année spécifique (UE8 à UE11).

<b>Découverte des métiers de l'aide et des soins aux personnes (UE1)</b> Méthodologie spéciale : découverte des métiers de l'aide et des soins aux personnes.	<b>24 périodes</b>
<b>Connaissances préalables au stage d'observation des métiers de l'aide et des soins aux personnes (UE2)</b> Déontologie appliquée ; Communication appliquée ; Soins d'hygiène et de confort ; Soins d'hygiène et de confort – pratique professionnelle ; Aide à la vie journalière ; Institutions et services sociaux ; Méthodologie de l'observation.	<b>140 périodes</b>
<b>Stages d'observation des métiers de l'aide et des soins aux personnes* (UE3)</b> Il s'agit de deux stages : l'un à domicile, l'autre en institution.	<b>156/20 périodes</b>
<b>Communication, expression orale et écrite appliquée au secteur du service aux personnes (UE4)</b> Méthodologie spéciale de la communication : expression orale et écrite.	<b>60 périodes</b>
<b>Approche conceptuelle des métiers de l'aide et des soins aux personnes (UE5)</b> Législation et institutions sociales, Psychologie appliquées aux métiers de l'aide et des soins aux personnes ; Principes de déontologie.	<b>140 périodes</b>
<b>Aide à la vie journalière des métiers de l'aide et des soins aux personnes (UE6)</b> Nutrition ; Hygiène et confort, Hygiène et confort – pratique professionnelle ; Activités de la vie quotidienne.	<b>200 périodes</b>
<b>Stages d'insertion des métiers de l'aide et des soins aux personnes* (UE7)</b> Il s'agit de deux stages : l'un à domicile, l'autre en institution.	<b>240/20 périodes</b>
<b>La réussite de ce tronc commun donne accès à une 2ème année : au CPSE, une certification d'Aide-Soignant. Elle donne aussi accès à une 2ème année de certification d'Aide-Familial(e) qui n'est actuellement pas dispensée au CPSE.</b>	
<b>Aide-soignant :</b>	
<b>Méthodologie appliquée (UE8) :</b> Activités infirmières déléguées ; Activités infirmières déléguées - pratique professionnelle ; Communication appliquées.	<b>280 périodes</b>
<b>Approche conceptuelle : (UE9)</b> Elément d'anatomophysiologie ; Hygiène et hygiène professionnelle ; Déontologie et Législation spécifiques, Education à la santé.	<b>160 périodes</b>
<b>Stage d'intégration (UE10)</b> Il s'agit d'un stage à effectuer en institution.	<b>400/20 périodes</b>
<b>Epreuve intégrée de la section Aide-soignant (UE11)</b>	<b>40/20 périodes</b>

\*Les stages devront être réalisés en dehors des deux jours de cours

Informations complémentaires auprès de la coordinatrice :  
Véronique De Clerck - verodck@msn.com - 0498 107386

